



UNSA-Infos - Numéro 523 - 6 juillet 2010

<http://www.unsa.org/>

## Retraites : premiers reculs du gouvernement

L'UNSA Fonction Publique avait dénoncé deux mesures scandaleuses alourdissant encore le projet de loi pour deux catégories de fonctionnaires : les parents de trois enfants ou plus et les agents ayant effectué des services actifs. Par deux auto-amendements déposés au Conseil supérieur de la fonction publique, le gouvernement nous donne satisfaction.

Dans le premier cas, il ne rajoute plus à la suppression de la possibilité de départ anticipé la date limite absurde du 13 juillet 2010 pour le dépôt des dossiers de ceux ayant acquis leur droit : elle est reportée au 31 décembre 2010.

Dans le second cas, le nombre d'années de services actifs ouvrant droit à un âge de départ dérogatoire à l'âge légal est maintenu à son niveau actuel.

**Ces premiers reculs, dus à la mobilisation, doivent en appeler d'autres plus substantiels : rendez-vous à tous au 7 septembre, journée nationale d'action syndicale !**

### **Retraites : grèves et manifestations le 7 septembre**

Ces dernières semaines, les salariés du public et du privé, les demandeurs d'emploi, les jeunes et les retraités se sont mobilisés de plus en plus massivement sur les retraites, notamment le 24 juin 2010. Ils ont réaffirmé leur opposition au projet de réforme injuste et inacceptable du gouvernement, notamment au report brutal des âges légaux à 62 et 67 ans qui pénalise particulièrement les salariés ayant commencé à travailler jeunes et ceux ayant eu des carrières chaotiques et incomplètes. Cette réforme n'apporte, par ailleurs, pas de réponse sur le plan de la pénibilité. Elle aggrave les inégalités entre les hommes et les femmes.

Les organisations syndicales dénoncent la campagne médiatique précipitée du gouvernement qui travestit la réalité du projet.

Cette réforme, une des plus dures d'Europe, arrive dans une situation économique dégradée où le chômage est en hausse continue et touche plus fortement les jeunes et les seniors. Les politiques de rigueur se généralisent dans toute l'Europe en aggravant les inégalités et hypothèquent fortement toute reprise.

Des initiatives intersyndicales viseront à interpeller le gouvernement et ses représentants, aux niveaux national et local, le 13 juillet, jour du Conseil des ministres qui adoptera le projet de loi. Durant l'été, les organisations syndicales interpellent les parlementaires.

Les organisations syndicales CFDT, CFTC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA vont poursuivre leur action tout au long du processus législatif de la réforme des retraites.

Elles décident d'une nouvelle **journée nationale de grèves et de manifestations le 7 septembre 2010**, au moment où s'ouvrira le débat parlementaire. Elles appellent tous les salariés du privé et du public, les demandeurs d'emploi, les jeunes et les retraités à construire ce jour une mobilisation d'ampleur.

Communiqué CFDT, CFTC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA du 29 juin 2010

## ***Développement de l'UNSA***

### ***Affiliations lors du bureau national du 30 juin 2010***

**Pôle 5 – UNSA Industrie** : syndicat UNSA Oberthur France - Puy-Guillaume (63).

**Pôle 6 – FESSAD** : syndicat UNSA Association Championnet - Paris 18ème ; Syndicat UNSA URSAFF 30 - Nîmes (30)

### ***Développement des organisations adhérentes***

#### **L'UNSA Agriculture et Agroalimentaire (pôle 1)**

Alsacienne de Protection - Groupama (67) ; APECITA (69) ; CER France 27 (Centres de gestion) ; Euroserum -Port-sur-Saône (70) ; MSA Tutelles 56 - Vannes(56) ; Sicarev - Roanne (42) ; Triballat -Rians (18) ; Valcrest - Givors (69) ; La fédération UNSA Industrie (pôle 5) ; Agem Défense Sécurité - Eragny-sur-Oise (95) ; Alliora - St-Hilaire-du Harcouët (50) ; Alliora - Fougères (35) ; Avrey Dennison - Champ-sur-Drac (38) ; Cipal - Bar-sur-Aube (10) ; Eiffage IDF - Évry (91) ; PSA Charleville - Charleville (08) ; Sanden Manufacturing Europe - Tinténiac (35) ; Stolz 82 - Wailly-Beaucamp (62)

#### **La fédération UNSA Chimie Pharma Plasturgie (pôle 5)**

**Branche Pharma** : Effik - Bièvres (91) ; Chugai - Puteaux (92) ; MSP ; Uriage - Courbevoye (92) ; Viivhealthcare - Marly le Roy (78)

**Branche Plasturgie** : WR Grace - Épernon (28) ; Trelleborg Reims - Witry les Reims (51)

#### **La FESSAD (pôle 6)**

OSIATIS France – Vélizy-Villacoublay (78) ; CIL Interlogement - Quint-Fonsegrives (31)

#### **la Fédération Autonome des Transports UNSA (pôle 7)**

ISS Environnement - La-Queue-en-Brie (94) ; Réseau VTU Bassin d'Arcachon - La Teste de Buch (33) ; Soléa - Mulhouse (68) ; Stivo - Génicourt (95) ; UPS France - St-Ouen (93) ; Véolia Propreté - Rungis (94)

#### **Le SNMSAC-UNSA (pôle 7)**

Société Aéroportuaire de Gestion et d'Exploitation en Beauvaisis - Beauvais-Tillé (60) ; Air China - Paris

#### **L'UNSA Santé Sociaux Public et Privé (pôle 8)**

Maison d'accueil du Kochersberg - Willgottheim (67) ; EHPAD Résidence Paul Cordonnier - Marcq en Baroeul (59) ; Maison de Retraite Villa Evora - Chartres (28) ; Maison de Retraite Villa Victor Hugo - Le Creusot (71) ; Clinique Médicale et Pédagogique Edouard Rist - Paris

#### **La fédération UNSA Territoriaux (pôle 8)**

Conseil général de la Nièvre (58) ; Communauté d'agglomération CAP Atlantique (44) ; Ville de Kingersheim (68) ; Ville de Roquemaure (30) ; Ville de Villenave-d'Ornon (33) ; Offices Publiques de l'Habitat ; OPH de Bagnolet (93) ; Union départementale des Territoriaux de l'Aude (11).

#### **La Fédération UNSA Finances (pôle 8)**

DGFIP des Alpes de Hautes Provence (04) ; DGFIP de Nouvelle Calédonie (en partenariat avec le SFAO).

#### **La Fédération UNSA Education (pôle 8)**

##### **Syndicat de l'Education Populaire (SEP-UNSA) :**

CIDJ (Centre d'Information et de Documentation Jeunesse) - Paris ; CDAFAL (Associations Familiales Laïques) - Strasbourg (67) ; Ligue de l'Enseignement – Paris.

## ***Résultats d'élections professionnelles***

Rectificatif : Lors des élections à la **SACEM**, l'UNSA obtient 129 voix sur les 1.008 suffrages exprimés, soit 12,79% (Société des Auteurs Compositeurs Éditeurs de Musique).

Au sein de l'UES Société **CBA CB INFO Cartes** à Lille (286 salariés), l'UNSA pour sa première élection au sein de cette entreprise obtient 44,83 % des voix derrière la CGT qui remporte 55,17 %.

L'UNSA est majoritaire en élus titulaires CE avec 3 élus sur 5 sièges. En DP titulaires, elle emporte 3 sièges sur 7.

Lors des élections au sein de l'association **Émeraude** implantée à Vichy (18 salariés), l'UNSA, seul syndicat au sein de cette entreprise, obtient 100 % des voix et remporte les 2 sièges, titulaire et suppléant.

Lors des élections de la délégation unique du personnel du 15 juin 2010 à l'**OPCAMS**, organisme de collecte des fonds de la formation professionnelle pour l'artisanat, implantée à Bagnolet (85 salariés), l'UNSA pour sa première participation obtient 29,86 % des voix et deux sièges, derrière la CFDT qui remporte 61,11 %. La CGT (7,64%) n'est plus représentative.

L'UNSA à travers ses trois syndicats (SNSC, SNATEAU et SNPTES) consolide son siège en CTPM avec une légère progression à 5,16 % lors du référendum au **ministère de la Culture**.

L'UNSA obtient 18 sièges dans les CTP des directions régionales des Affaires culturelles et grands établissements ou services, et pour la première fois un siège au CTP central du ministère.

Le syndicat de l'enseignement agricole (SEA), continue sa progression chez les personnels de **l'enseignement agricole public**.

- A la CAPN des professeurs de lycée professionnel, le SEA progresse de 46 voix et passe de 6 à 8%, la FSU baisse de 5%.

- Deuxième organisation pour les conseillers principaux d'éducation, le SEA progresse de 2% et obtient 10%, la FSU baisse de 10 %.

- Pour la CAPN des professeurs certifiés, le SEA devient la troisième organisation devant FO et SUD et à seulement 8 voix du deuxième. Le SEA passe de 5 à 8%, soit une progression de 3%. La FSU baisse de 9% et perd 405 voix.

Lors des élections au **conseil général de l'île de la Réunion**, l'UNSA arrive largement en tête avec 877 voix (34,46%) et obtient trois sièges, devant la CGTR (16,35%), la CFDT (18,62%) et FO (13,48%).

### ***La Poste : accord électoral UNSA - CFE/CGC***

Présentant un document intitulé « pour construire un avenir commun » lors d'une conférence de presse le 2 juillet au siège de l'UNSA, les deux organisations syndicales ont affirmé leur volonté d'alliance. Marc Duhem, secrétaire général de l'UNSA Postes a estimé que ce n'est pas qu'un projet électoral de circonstance : il y a de la place pour une autre pratique syndicale, réformiste, où l'on propose, on négocie et on peut bâtir un rapport de force si le dialogue social ne suffit pas.

Chacun des deux syndicats représente environ 4% des voix actuellement à la Poste et l'alliance espère atteindre le seuil de 10% pour obtenir le statut de syndicat représentatif ainsi qu'un siège d'administrateur élu chez les cadres en présentant une liste commune lors du prochain scrutin, le 16 novembre.

### **UNEDIC**

#### ***Revalorisation des allocations chômage : insuffisant !***

Le conseil d'administration de l'UNEDIC a décidé une hausse de 1,2% au 1er juillet 2010 des allocations versées par le régime d'assurance chômage portant ainsi à 27,25 euros le montant minimum journalier de l'aide au retour à l'emploi (ARE).

Nous partageons la déception des organisations syndicales face à cette revalorisation insuffisante. Mais les organisations patronales ont été inflexibles prétextant qu'il ne fallait pas creuser davantage le déficit du régime. L'UNSA rappelle que l'UNEDIC n'est pas une assurance mais un régime basé sur la solidarité qui doit venir en aide aux salariés involontairement privés d'emploi.

Cette augmentation est égale à la prévision d'inflation moyenne du gouvernement mais inférieure aux prévisions INSEE qui elle, table sur une inflation à 1,6%.

Et pendant ce temps, à la même date, les tarifs de la SNCF, ceux de la RATP, le prix du gaz, celui du timbre augmentent dans des proportions bien supérieures aux prévisions du gouvernement.

### **Europe**

#### ***L'UNSA se mobilise pour la réussite du grand rassemblement syndical de Bruxelles***

La Confédération européenne des syndicats (CES) a décidé d'organiser une journée de mobilisation dans toute l'Europe, le **29 septembre** prochain, dont le point d'orgue sera la grande manifestation de Bruxelles.

La CES dénonce les politiques d'austérité extrêmement brutales qui se mettent en place dans pratiquement tous les pays européens. Les travailleurs vont payer l'addition par une aggravation du chômage, une diminution des salaires, des retraites et des aides sociales ainsi qu'un risque de récession.

Des actions syndicales se multiplient pour condamner ces mesures draconiennes qui frappent les salariés. Il en est ainsi en Grèce, en Espagne, au Danemark, au Portugal, en Irlande, en Roumanie, en Italie, en Allemagne et bien entendu en France.

**Avec la CES, le 29 septembre, l'UNSA dira « Non à l'austérité – Priorité à la croissance et à l'emploi ».**

L'UNSA appelle ses pôles et fédérations, ses unions régionales et départementales (Nord Pas de Calais – Picardie – Champagne-Ardenne – Lorraine – Haute Normandie – Ile de France) à se mobiliser dès maintenant pour faire de la manifestation de Bruxelles un grand rassemblement syndical européen.

### ***La CES saisit la présidence belge de l'UE***

L'UNSA soutient le mémorandum transmis par la Confédération européenne des syndicats (CES) à la présidence belge de l'Union européenne. Après l'Espagne, la Belgique a pris le 1er juillet la direction de l'UE pour six mois.

La CES demande à la nouvelle présidence qu'elle se focalise sur la croissance, l'emploi, le développement durable et industriel. Elle est convaincue que la Stratégie « UE 2020 », la nouvelle initiative-phare de la Commission approuvée par le Conseil européen, est une erreur. En effet, cette stratégie n'offre aucune réponse quant à une sortie de crise crédible et manque clairement de mesures favorisant un retour de la croissance économique. L'UE et la zone euro doivent construire une dynamique de croissance à l'opposé de l'approche actuelle qui consiste à mener des politiques d'austérité qui pourraient déboucher sur une nouvelle récession. D'ores et déjà, le chômage atteint des sommets, les salaires et le pouvoir d'achat baissent, la protection sociale et les retraites sont sous pression, les services publics sont attaqués, la précarité augmente et, dans de nombreux pays, la tension sociale monte.

La CES milite pour un plan de relance européen, un « New Deal social et écologique » représentant 1% du PIB de l'UE afin de stimuler l'emploi, l'investissement et la croissance.

La CES demande également à la présidence belge de tout mettre en œuvre pour l'adoption d'un Protocole de progrès social et une révision de la directive sur le détachement des travailleurs. Il est impératif de respecter les droits sociaux fondamentaux des travailleurs dans le marché unique.

La CES insiste auprès de la présidence afin qu'elle obtienne de la Commission une proposition législative (un règlement) sur les services publics conformément au Traité de Lisbonne. Le refus d'agir de la Commission est inacceptable.

La CES a soulevé d'autres points importants. Elle fera valoir l'ensemble de ses revendications le 29 septembre prochain, journée de mobilisation européenne et, en particulier, au cours de la grande manifestation organisée à Bruxelles.

L'UNSA, avec la CES, revendique une autre Europe, une Europe du progrès social, et invite toutes ses structures à se mobiliser pour assurer la réussite de la manifestation de Bruxelles.

### ***2ème Congrès de la CSI :***

#### ***De la crise à la justice mondiale***

La Confédération syndicale internationale (CSI) a tenu son 2ème congrès du 21 au 25 juin 2010 à Vancouver. La CSI est la plus grande organisation syndicale internationale. Créée en 2006, elle représente 176 millions de syndiqués regroupés dans 312 organisations, provenant de 156 pays. Ce congrès qui a eu pour thème : « Maintenant le peuple – De la crise à la justice mondiale », a adopté 13 résolutions notamment sur la nécessité de changer la mondialisation, sur l'égalité de genre et le respect des droits syndicaux, sur le changement climatique.

Pour la première fois dans l'histoire du syndicalisme international, une femme, Sharan Burrow présidente du syndicat australien ACTU, a été élue secrétaire générale de la CSI. Elle succède ainsi à Guy Ryder qui devient directeur général adjoint de l'OIT.

Pour la nouvelle secrétaire générale, la CSI a encore de nombreux défis à relever qui découlent de la crise financière mondiale. Même si dans certains pays, comme le Brésil, l'Argentine, la Chine et l'Australie, la reprise du marché de l'emploi a été exceptionnelle, elle n'est pas universelle. Le taux de chômage et de sous-emploi ont continué de croître dans le monde en 2009 et pendant le premier trimestre de cette année. Elle ne croyait pas si bien dire car le G20 de Toronto des 26 et 27 juin lui donne entièrement raison. La croissance, l'emploi, les salaires, la réglementation financière, le dialogue avec les syndicats passent après la réduction des déficits à l'horizon 2013.

L'UNSA félicite Sharan Burrow pour sa brillante élection et considère, avec la CSI, qu'il faut impérativement « changer la mondialisation ».